

Le processus d'évaluation de nos distributeurs (Due Diligence)

Informations essentielles



Le processus d'évaluation de nos distributeurs

Introduction au processus d'évaluation de Coloplast

Coloplast a mis en place un processus d'évaluation standardisé afin de mener et de maintenir les échanges avec ses distributeurs (voir ci-dessous le déroulement du processus). Pour de nombreux distributeurs, ce processus ne changera pas la façon dont Coloplast travaille avec eux. L'objectif de ce processus est d'étudier la conformité de votre organisation et son niveau d'intégrité.

Table des matières

Introduction au processus d'évaluation de Coloplast

3

Pourquoi l'audit externe est-il si important ?

4

Quels sont les avantages de l'audit externe ?

4

Mon organisation est-elle responsable de ses partenaires commerciaux ?

6

Qu'en est-il si nous avons déjà un programme de conformité ?

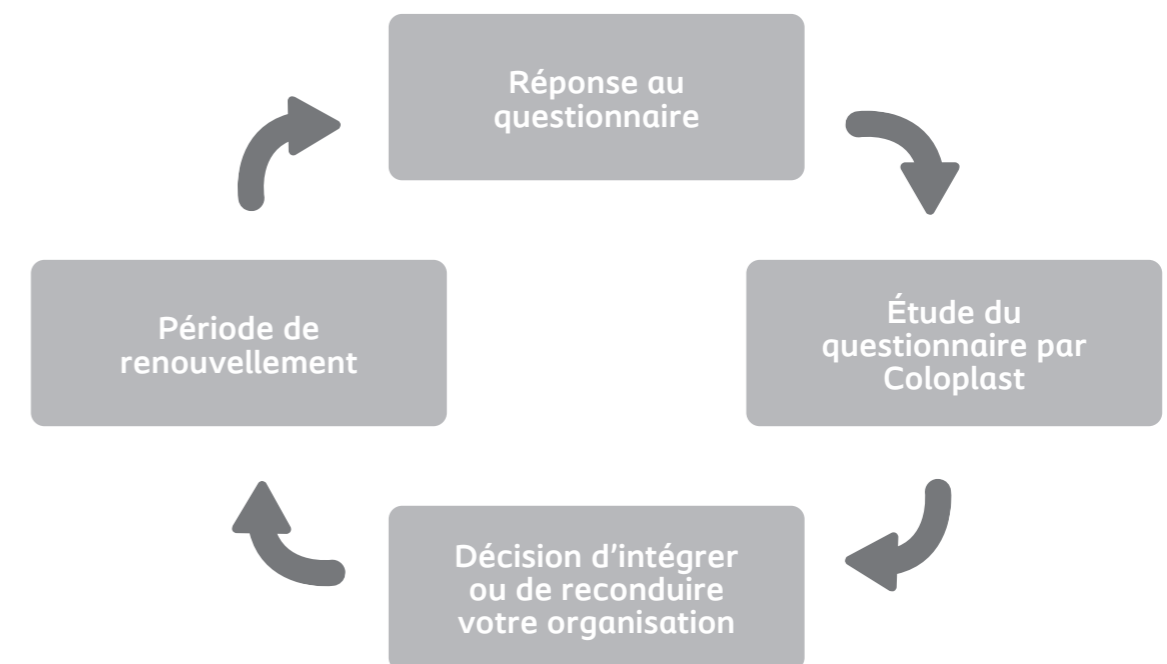
6

Coloplast m'informera-t-il des résultats du processus d'évaluation ?

7

Avec qui puis-je prendre contact si j'ai d'autres questions ?

7



Cette évaluation est une étape importante dans l'établissement ou le renouvellement des relations commerciales de votre organisation avec Coloplast. Il se peut que Coloplast prenne contact avec votre organisation pour des demandes d'informations complémentaires, si nécessaire.



Pourquoi l'audit externe est-il si important ?

On trouve de nombreux exemples de situations dans lesquelles le mauvais comportement d'un distributeur a été attribué à la société donneuse d'ordres. Il en découle que toute activité irrégulière peut impacter Coloplast et ses autres partenaires commerciaux.

Agir avec intégrité signifie respecter les lois anticorruption, les lois sur les ententes commerciales, les sanctions, les contrôles à l'exportation, les règles d'échange des valeurs mobilières, les règlements antifraude, les droits de l'Homme et toute autre législation applicable. On obtient de cette manière l'assurance que les activités commerciales sont menées de façon transparente et que les conflits d'intérêts potentiels sont évités et gérés.

Quels sont les avantages de l'audit externe ?

Votre organisation pourra tirer avantage du processus d'évaluation, car elle sera approuvée comme distributeur de confiance appartenant au réseau mondial des distributeurs de Coloplast. Ne traiter qu'avec des distributeurs et autres parties tierces de confiance signifie un plus haut niveau de protection, à la fois pour Coloplast, mais aussi pour tous ses partenaires commerciaux approuvés.

L'audit externe peut également permettre de faire apparaître certaines améliorations nécessaires et ainsi de renforcer votre organisation. L'audit externe est une réelle mesure incitative. On peut, par exemple, éviter des amendes et des pénalités importantes pour des non-respects de conformité. En outre, PDG et dirigeants sont de plus en plus souvent tenus responsables des manquements commis par leurs employés.

Les clients se tournent volontiers vers des organisations qui ont des pratiques professionnelles éthiques. Pouvoir montrer de façon proactive que l'on est en conformité permet de bâtir une bonne réputation et d'attirer des employés et des investisseurs fiables et impliqués.

Mon organisation est-elle responsable de ses partenaires commerciaux ?

Oui. Votre organisation peut être également tenue responsable de toute conduite inappropriée de la part de vos parties tierces. C'est pourquoi il est important pour votre organisation qu'elle s'assure que ces dernières respectent les lois et règlements anticorruption applicables de la même manière que le fait Coloplast.

Si vous avez connaissance de problèmes provenant de vos parties tierces liés à des produits ou à des services Coloplast, nous vous remercions d'en informer Coloplast sans délai.



Qu'en est-il si nous avons déjà un programme de conformité ?

Dans le cas où votre organisation dispose déjà d'un programme de conformité, tel qu'un code de conduite, une politique anticorruption ou la formation des employés à la conformité, nous vous encourageons à fournir à Coloplast, en plus du questionnaire complété pour l'audit externe, toute preuve documentée de ce programme.

Ces preuves doivent inclure les règlements et politiques internes, les rapports de conformité, les justificatifs de procédures de détection, les dossiers de formation et tout autre document d'intérêt.

Coloplast m'informera-t-il des résultats du processus d'évaluation ?

Vous serez contacté par Coloplast uniquement si nécessaire. Si nous avons besoin d'informations supplémentaires ou d'explications de votre part dans le cadre du traitement de l'audit externe, nous vous contacterons. Le résultat de la décision finale est basé sur de nombreux facteurs, l'audit externe ne constitue qu'une étape.

Avec qui puis-je prendre contact si j'ai d'autres questions ?

Veillez prendre contact avec votre représentant Coloplast local pour plus d'informations ou envoyez un e-mail au service global de la conformité Coloplast à l'adresse suivante : corporatecompliance@coloplast.com



Ostomy Care / Continence Care / Wound & Skin Care / Interventional Urology

Coloplast développe des produits et des services afin d'améliorer la qualité de vie des personnes affectées par des troubles intimes. Nous travaillons étroitement avec les utilisateurs de nos produits en vue de créer des solutions spécialement adaptées à leurs besoins. Nous appelons cela les soins médicaux intimes. Nos activités comprennent le soin des stomies, les troubles de la continence, l'urologie et le soin des plaies. Nous employons plus de 8 500 personnes à travers le monde.

The Coloplast logo is a registered trademark of Coloplast A/S. © 2020-09

All rights reserved Coloplast A/S, 3050 Humlebaek, Denmark. v1



Coloplast A/S
Holtevej 1
3050 Humlebaek
Denmark